

COMMISSION AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE INTERNATIONALE



Lettre d'information n°59 / 2025 – Juin



Publication des « Performances à l'export des filières agricoles et agro-alimentaires françaises » en 2024.

Pour accéder aux travaux et études menés dans le cadre de la CTI internationale, cliquer [ici](#).

Pour accéder aux notes de conjonctures mensuelles de FranceAgriMer, cliquer [ici](#).

Agenda international

L'Agenda international recense les actions à l'international des membres de la CTI, institutionnels et professionnels. La dernière mise à jour de cet agenda est accessible à ce [lien](#).

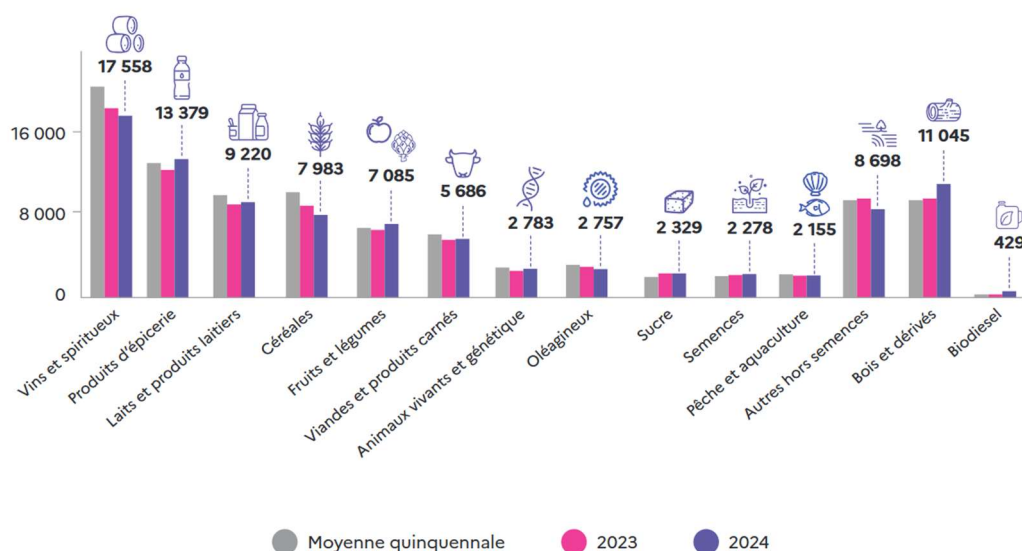
Si vous souhaitez y faire apparaître vos événements, merci de nous les communiquer à l'adresse commission.internationale@franceagrimer.fr.

46^e congrès de l'Organisation internationale de la vigne et du vin du 16 au 20 juin en Moldavie.

Réunion plénière de la CTI internationale le 2 juillet de 9 h 30 à 12 h.

Publication des « Performances à l'export des filières agricoles et agro-alimentaires françaises en 2024 »

Le rapport « Performances à l'export des filières agricoles et agro-alimentaires françaises » publié fin mai par FranceAgriMer montre que la France maintient son 6^e rang d'exportateur mondial de produits agricoles et agro-alimentaires, avec 4,3 % de part de marché (en léger tassement) pour l'année 2024. La balance commerciale des produits agricoles et agroalimentaires, bien que toujours excédentaire de 3,9 Md €, s'est quant à elle repliée (- 26 %) pour la deuxième année consécutive, avec un recul du solde positif des échanges avec les pays tiers (- 16 %) et une quasi stabilité du déficit avec les pays de l'Union européenne. Pour consulter le rapport, cliquer [ici](#).



Source : Douane française

Exportations françaises par filière (cumul sur 12 mois de janvier à décembre 2024, en Md €).

Contact : cecile.guillot@franceagrimer.fr

Publication des « panoramas des échanges agricoles et agro-alimentaires » pour les États-Unis, la Chine, le Japon, l'Arabie saoudite et la Côte d'Ivoire

FranceAgriMer réalise à nouveau les « panoramas des échanges agricoles et agro-alimentaires » des pays prioritaires de la CTI internationale, en collaboration avec les ambassades concernées. Les analyses de ces marchés clefs ont pour objectif, sur la base des données de l'année écoulée, d'éclairer et d'aider les filières françaises à mieux comprendre la concurrence mondiale sur trois à cinq filières d'importance pour le pays concerné, afin d'y développer nos exportations. Les panoramas 2024 sur cinq pays viennent d'être publiés : États-Unis (6^e client), Chine (8^e client), Japon (11^e client), Arabie saoudite (31^e client) et Côte d'Ivoire (32^e client) ; les panoramas relatifs aux autres pays prioritaires suivront dans une prochaine lettre. Pour les télécharger, cliquer [ici](#).

Contact : commission.internationale@franceagrimer.fr

Royaume-Uni : signature d'un « partenariat stratégique » avec l'Union européenne et discussions sur les aspects SPS

L'Union européenne (UE) et le Royaume-Uni ont signé le 19 mai dernier un « partenariat stratégique » lors d'un sommet à Londres, renouvelant leur relation cinq ans après le Brexit. Ce partenariat comprend entre autres un volet halieutique avec une prolongation de l'accès aux eaux pour les pêcheurs européens de 12 ans par rapport à la date prévue par l'Accord de commerce et de coopération, soit jusqu'en 2038. L'UE et le Royaume-Uni ont par ailleurs annoncé engager des discussions autour d'un accord sanitaire et phytosanitaire avec l'objectif de faciliter le commerce des produits agro-alimentaires. Pour plus d'information, cliquer [ici](#).

Contact : commission.internationale@franceagrimer.fr ; heloise.pestel@dgtresor.gouv.fr

États-Unis : dérogation jusqu'au 8 juillet au dispositif de réassurance pour les exportations de vins et spiritueux français

La direction générale du Trésor a annoncé début mai la mise en place d'une dérogation jusqu'au 8 juillet 2025 au dispositif public de réassurance court terme Cap Francexport, délivrée par la Commission européenne, visant à faciliter la prise en garantie d'opérations d'exportations en vins et spiritueux à destination des États-Unis. Ce dispositif est commercialisé par les assureurs-crédits suivants : Allianz Trad, Atradius, Axa, Coface et Groupama. Cette mesure répond à la forte demande en vins et spiritueux français de la part des importateurs américains, en prévision de la hausse des droits de douane américains sur les produits européens. Pour plus d'information, cliquer [ici](#).

Contact : clement.carrie@dgtresor.gouv.fr

Chine : présentation au « Club agro-alimentaire » des résultats préliminaires d'une étude financée par FranceAgriMer

Les premiers résultats de l'étude sur les perspectives du marché chinois, financée par FranceAgriMer et réalisée par Business France, ont pu être présentés au « Club agro-alimentaire » de la Chambre de commerce et d'industrie française en Chine le 27 mai dernier. L'étude qui sera publiée prochainement se focalise sur les filières « boulangerie-vienniserie-pâtisserie », « céréales », « épicerie », « fruits et légumes » et « produits d'aquaculture ». Pour revoir l'événement, cliquer [ici](#).

Contact : commission.internationale@franceagrimer.fr

— Simplifier et guider les entreprises dans leurs démarches —

Expadon 2 : nouvelle étape pour les filières « produits de la pêche », « œufs et ovoproduits » et « autres denrées alimentaires d'origine animale »

La transition de l'ancien portail Exp@don vers Expadon 2 pour les démarches à l'exportation vers les pays tiers se poursuit. Depuis le 3 juin, les demandes de certificats des filières « produits de la pêche », « œufs et ovoproduits », ainsi que pour les « autres denrées alimentaires d'origine animale » sont à réaliser sur Expadon 2^[1]. Pour plus d'information, [consulter l'instruction technique 2025-330](#).

Contact : [formulaire d'assistance Expadon 2](#)

Expadon 2 : mise en œuvre de la téléprocédure Certificat pour la filière « alimentation animale »

Les utilisateurs disposant d'une [habilitation](#), pourront faire les demandes de certificats sanitaires pour l'exportation en ligne pour la filière « alimentation animale » à compter du 24 juin sur la [téléprocédure Certificat](#) d'Expadon 2. Comme pour toutes les filières, les modèles de certificats sont déjà accessibles sur le [portail InfoCom d'Expadon 2](#) à l'aide de la recherche avancée (accès libre sans authentification) et resteront disponibles également sur Exp@don pendant une période transitoire. Un webinaire de présentation a été organisé le 12 juin, afin d'accompagner les opérateurs de la filière dans l'utilisation de l'outil. Pour retrouver le webinaire, cliquer [ici](#).

Contact : [formulaire d'assistance Expadon 2](#)

^[1] À l'exception des destinations disposant d'un certificat TRACES NT harmonisé au niveau de l'Union européenne.

Royaume-Uni : réouverture du marché pour les canards vaccinés contre l'IAHP, sous réserve du respect d'exigences spécifiques

Les exportations des viandes issues de canards vaccinés contre l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) sont de nouveau autorisées depuis le 22 mai 2025, sous réserve du respect d'exigences spécifiques. Cette mesure concernait les canards à rôtir (et les produits qui en sont issus) mais aussi les autres types de viandes de canard, le foie gras et les produits transformés. Les denrées produites avant le 22 mai sont exportables dès lors que les exigences britanniques sont respectées. Par ailleurs, les autorités britanniques exigent la constitution d'une liste des exportateurs de produits de canards. FranceAgrimer met en œuvre ce recensement via le formulaire disponible jusqu'au 23 juin à ce [lien](#).

Contact : export@franceagrimer.fr

Royaume-Uni : report des exigences de certification phytosanitaire à 2027 pour les fruits et légumes

Les autorités britanniques du Département de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales (*Department for Environment, Food and Rural Affairs*, DEFRA) ont annoncé le 2 juin dernier le report à janvier 2027 de la mise en œuvre des exigences de certification phytosanitaire pour les fruits et légumes en provenance des pays de l'UE, qui devait initialement avoir lieu à compter du 1^{er} juillet 2025. Pour plus d'information, cliquer [ici](#).

Contact : export@franceagrimer.fr

Royaume-Uni : nouveau certificat d'exportation pour les animaux aquatiques

Un nouveau certificat d'exportation vers le Royaume-Uni intitulé « GBHC676 AOOP v1.1 : Importation d'animaux aquatiques destinés à l'élevage, à l'ornement, au reparcage ou à la purification, à la pêche et à d'autres fins en Grande-Bretagne, ou d'animaux aquatiques vivants destinés au transit via la Grande-Bretagne », est désormais disponible dans TRACES NT. Ce certificat est disponible en français et remplacera les certificats GBHC670 AOO et GBHC671 ACO qui resteront disponibles dans TRACES NT jusqu'au 31 juillet 2025.

Contact : export@franceagrimer.fr

Chine : reprise des exportations pour la filière avicole

Les autorités chinoises ont levé le 15 mai dernier l'embargo IAHP des départements français ayant connu des foyers pendant la saison été 2024 / hiver 2025. Les produits issus de ces départements sont exportables dès lors qu'ils ont été produits à partir du 15 mai 2025 (pour les viandes : date d'abattage des volailles).

Contact : export@franceagrimer.fr

Chine : extension du marché aux abats digestifs porcins, premières autorisations délivrées

À la suite de la signature en mai 2024 du protocole d'extension de certains produits porcins (notamment abats digestifs), les autorités chinoises de l'Administration générale des douanes (*General Administration of Customs of China*, GACC) ont autorisé le 28 mai dernier quatre premiers établissements français à exporter ces produits vers leur pays.

Contact : export@franceagrimer.fr

Brésil : un premier cas d'IAHP, l'UE suspend ses importations

Le Brésil, premier exportateur mondial de volailles, a confirmé le 16 mai dernier un premier cas d'IAHP dans un élevage brésilien de Monténégro. La plupart des animaux ont succombé au virus hautement contagieux et les autres ont été abattus. Les exportations ont été suspendues vers plusieurs destinations, dont l'Union européenne.

Contact : export@franceagrimer.fr

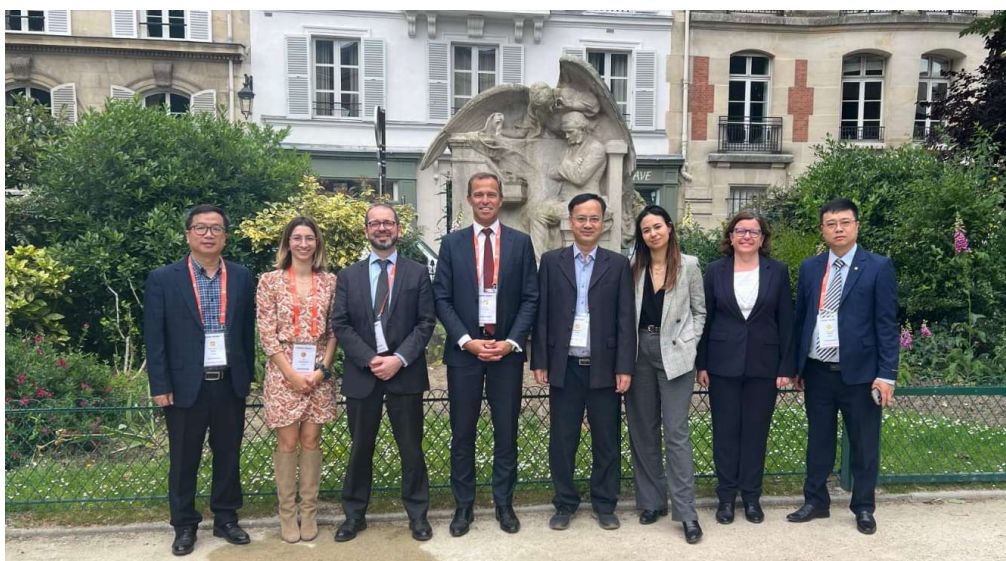
Transport maritime de bovins : fermeture du Grand port maritime de Marseille

Le poste de contrôle du Grand port maritime de Marseille sera fermé pour travaux du 15 juillet au 15 septembre 2025. Aucun navire bétailier ne pourra donc être chargé à Marseille pendant ces deux mois. En conséquence, aucun bovin vivant ne pourra donc sortir de l'UE par ce port.

Contact : export@franceagrimer.fr

92^e session générale de l'OMSA : organisation de 19 rencontres bilatérales pour défendre les intérêts des filières françaises

Du 25 au 30 mai, les chefs des services vétérinaires de 180 pays étaient réunis à Paris pour la Session générale de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). À cette occasion, FranceAgriMer a organisé des rencontres bilatérales avec les autorités sanitaires de pays étrangers, en appui au ministère chargé de l'agriculture (direction générale de l'alimentation), afin de défendre les intérêts des filières françaises à l'exportation. Au cours de la semaine de l'OMSA, ce sont au total 19 pays qui ont fait l'objet d'une réunion bilatérale sur les sujets relatifs à l'export.



Rencontre entre les délégations française et vietnamienne en marge de l'OMSA, à Paris, le 17 mai 2025.

Contact : export@franceagrimer.fr

Côte d'Ivoire : séminaire « L'expertise agricole française au service de nos partenaires africains » au SARA

À l'occasion du 7^e Salon de l'agriculture et des ressources animales (SARA) à Abidjan, FranceAgriMer a tenu une conférence sur l'expertise agricole française dans les filières végétales (soja, maïs et semences) et porcine le 28 mai dernier. Organisé avec l'appui de l'ambassade de France, près de 200 personnes ont participé à cet événement, qui a bénéficié de la présence du ministre d'État ivoirien chargé de l'agriculture et du développement rural ainsi que de l'ambassadeur de France. Un document de recensement des principaux acteurs des métiers de la filière porcine, élaboré par FranceAgriMer avec l'appui notamment de l'IFIP – Institut du Porc, a notamment été présenté, pour le consulter cliquer [ici](#).



Séminaire « L'expertise agricole française au service de nos partenaires africains » organisé par FranceAgriMer au Salon de l'agriculture et des ressources animales, à Abidjan, le 28 mai 2025.

Contact : commission.internationale@franceagrimer.fr

Maroc : séminaire de haut niveau du jumelage européen sur les forêts

Le séminaire de visibilité du jumelage UE- Maroc appuyant le renforcement institutionnel de l'Agence nationale des eaux et forêts du Maroc (ANEF) s'est tenu le 22 mai dernier à Rabat. Ce projet de coopération institutionnelle est mis en œuvre par FranceAgriMer dans le cadre d'un consortium mené par la France appuyée de l'Italie et de l'Espagne, avec une contribution d'expertise suédoise. L'événement réunissait la presse et les différents partenaires à haut-niveau (ANEF et ministère marocain des finances, Délégation de l'Union européenne et ambassades concernées, chefs de projets, FranceAgriMer), qui ont pu notamment évoquer leurs attentes et réaffirmer leur soutien à ce dispositif de coopération. Un premier bilan des activités d'expertise menées depuis janvier y a été partagé. Ce séminaire a également permis à l'ANEF de présenter la stratégie Forêts du Maroc 2020-2030. A l'occasion de la Journée mondiale de la biodiversité, une les stratégies biodiversité des pays partenaires, dont la France, ont été présentées en conclusion de ces échanges.



Séminaire de visibilité du jumelage UE-Maroc appuyant le renforcement institutionnel de l'ANEF, à Rabat, le 22 mai 2025.

Contact : commission.internationale@franceagrimer.fr

Comores : visite du ministre chargé de l'agriculture dans le cadre du projet AFIDEV¹ / filières de rente à l'export

Dans le cadre du projet AFIDEV¹, portant sur la structuration des filières d'exportation (girofle, ylang-ylang, vanille), le ministre de l'agriculture aux Comores, Dr. Daniel Ali Bandar, a rencontré le 2 juin dernier le directeur général de FranceAgriMer, Martin Gutton, avec leurs collaborateurs respectifs. Des représentants d'Expertise France, du ministère chargé de l'agriculture et de l'ODEADOM participaient également aux échanges. Cette rencontre a été l'occasion d'échanger sur les enjeux de la structuration des filières de rente et sur l'accompagnement de FranceAgriMer pour renforcer les compétences de l'observatoire économique de l'Office comorien des produits de rente (OCPR). Pour mémoire, le projet AFIDEV¹ est financé par l'Agence française de développement et mis en œuvre par Expertise France, avec la contribution de FranceAgriMer pour un de ses volets.



Les délégations française et comorienne au siège de FranceAgriMer, à Montreuil, le 2 juin 2025.

Contact : commission.internationale@franceagrimer.fr

Colombie : visite d'étude dans le cadre du projet ARRIC² / développement rural - agroécologie

Une délégation colombienne s'est rendue en France du 18 au 23 mai dans le cadre du projet ARRIC², financé par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, dans le cadre du Fonds Équipe France (FEF). Ce projet a pour objectif d'appuyer le gouvernement colombien dans sa réforme agraire (notamment sur l'agro-écologie). La délégation colombienne était composée du secrétaire général et de la directrice des affaires internationales du ministère de l'agriculture, ainsi que des représentants de quatre communautés paysannes et d'AVSF (Agronomes et vétérinaires sans frontières). Cette visite d'étude a permis à la délégation de découvrir le modèle français de développement agricole, notamment en termes d'enseignement et de formation, avec une visite du lycée agricole du Valentin et du CFPPA de Nyons et de leurs exploitations. Un focus particulier sur les initiatives agro-écologiques, les signes de qualité et les circuits courts a également été réalisé. La réunion de clôture s'est tenue à FranceAgriMer le 23 mai, et était présidée par Julie Brayer-Mankor, directrice générale adjointe, en présence de représentants du ministère chargé de l'agriculture.



Les délégations française et colombienne au siège de FranceAgriMer, à Montreuil, le 23 mai 2025.

Contact : commission.internationale@franceagrimer.fr



Pour rejoindre le Réseau d'experts en coopération internationale de FranceAgriMer (RECIF) sur LinkedIn, vous pouvez contacter krisztina.albert@franceagrimer.fr.

Directeur de la publication : Martin Gutton / Rédaction : Mission des affaires européennes et internationales
Mention légale : les informations relatives aux traitements de données personnelles mis en œuvre par FranceAgriMer et les modalités d'exercice de droit « informatique et libertés » sont consultables sur la page www.franceagrimer.fr/RGPD

12, rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 www.franceagrimer.fr  FranceAgriMer  @FranceAgriMerFR

*Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre d'information,
merci de l'indiquer en répondant au présent courriel.*

¹ AFIDEV : Appui aux filières d'exportation et au développement rural.

² ARRIC : Appui à la réforme rurale intégrale en Colombie